

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 30 (1885)  
**Heft:** 10

**Rubrik:** Nouvelles et chronique

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

*Carnet-guide du gendarme*, revu, augmenté et mis à jour jusqu'en septembre 1885, recouvert en toile à voile souple, avec coulisseau caoutchouc et poche, 1 fr. 25, chez H. Charles Lavauzelle, éditeur, Paris et Limoges.

Les gens compétents représentent le *Carnet-Guide* du gendarme comme un petit chef-d'œuvre de précision, renfermant sous les minces apparences d'un carnet de poche les connaissances aussi nombreuses que variées qui doivent être sans cesse à portée des yeux du gendarme soucieux de s'acquitter consciencieusement de ses devoirs à toute heure et en tout lieu, et de ceux intéressés à contrôler ce service ou à le subir.

Qui peut se vanter, en effet, d'avoir la mémoire assez heureuse ou une expérience assez profonde pour ne rien oublier dans telle circonstance qui se présente d'avoir affaire avec un procès-verbal ?

Le *Carnet-Guide* du gendarme rend un grand service aux militaires de la gendarmerie non seulement de France, mais de tous les pays limitrophes, comme la Suisse et notamment notre Suisse romande.

---

## NOUVELLES ET CHRONIQUE

**Zurich.** — Pendant une manœuvre de cavalerie sur l'Allmend de Wollishofen, deux détachements de guides se sont si violemment heurtés, au moment d'une contre-marche du détachement de première ligne, que plusieurs officiers et soldats ont été blessés. Un cheval a dû être immédiatement abattu.

Deux soldats ont dû être conduits à l'hôpital ; l'un d'eux est dans un état désespéré. Le lieutenant Reiner, de Winterthour, est grièvement blessé.

**Neuchâtel.** — On écrit à la *Gazette de Lausanne*, de Colombier, le 24 septembre :

Aujourd'hui, une trentaine d'officiers supérieurs d'infanterie de la II<sup>e</sup> division, auxquels s'étaient joints plusieurs officiers appartenant aux états-majors et quelques anciens commandants de bataillon du canton de Neuchâtel, se sont réunis au collège de Colombier pour faire leurs adieux à M. le colonel de Salis qui, démissionnaire de ses fonctions d'instructeur d'arrondissement, se propose de quitter la place d'armes de Colombier pour rentrer dans les Grisons.

En l'absence de M. le colonel-divisionnaire Lecomte, retenu à Lausanne, M. le colonel-brigadier Sacc a remercié M. le colonel de Salis des grands services qu'il a rendus à la II<sup>e</sup> division et à l'armée fédérale pendant sa longue et belle carrière de soldat. Il a exprimé à M. le colonel de Salis les sentiments de reconnaissance des officiers de la division, qui presque tous ont été ses élèves et qui tous ont trouvé en lui un chef bienveillant et dévoué, ainsi que les regrets qu'ils éprouvent de le voir quitter un poste qu'il a occupé si dignement pendant un grand nombre d'années.

M. le colonel Sacc a prié ensuite M. le colonel de Salis d'accepter, à titre de souvenir et de témoignage d'amitié de ses anciens subordonnés, une coupe en vermeil qui lui a été offerte séance tenante.

M. le colonel de Salis a remercié en termes émus les officiers présents de ce témoignage, précieux pour lui, d'attachement et

d'affection. Il a dit toutes les satisfactions que lui ont procurées, pendant sa carrière militaire, les bonnes relations qu'il n'a cessé d'entretenir avec les officiers de la II<sup>e</sup> division dont il a été successivement le chef et le premier instructeur. Puis il a exposé les motifs pour lesquels il estimait le moment venu pour lui de se retirer et se tournant vers M. le colonel de Crousaz qui assistait à la réunion, il a ajouté que cette retraite lui était beaucoup facilitée par la certitude qu'il avait de laisser l'instruction de la II<sup>e</sup> division entre des mains fermes et capables de la faire progresser pour le bien général de l'armée. M. le colonel de Salis a, enfin, exprimé à ceux qui l'écoutaient l'espoir qu'ils garderaient toujours de leur ancien chef et instructeur un sympathique souvenir.

Les officiers présents ont ensuite suivi M. le colonel de Salis à la cantine de la caserne. Dans la conversation qui s'est engagée, le vœu a été exprimé à plusieurs reprises que des réunions fussent plus fréquentes entre officiers de la II<sup>e</sup> division, dispersés sur les territoires de six cantons et auxquels les services militaires et les manœuvres ne fournissent que trop rarement l'occasion de se rencontrer.

M. le colonel de Salis quittera Colombier la semaine prochaine. L'école d'aspirants officiers qui a commencé il y a quelques jours est sous les ordres de M. le colonel de Crousaz.

**Vaud.** — Dans sa séance du 15 septembre courant, le Conseil d'Etat a promu :

Au grade de *capitaine d'infanterie de landwehr*, MM. les premiers lieutenants ci-après nommés :

a) CARABINIERS.

*Brun*, Eugène, à Lausanne, bat. 1, comp. 1.

*Reymond*, Adrien, à Aclens, bat. 1, comp. 1.

b) FUSILIERS.

*Gay*, Sigismond, à Lausanne, bat. 9, comp. 3.

*Séchaud*, Ch.-H., à Paudex, bat. 9, comp. 4.

*De Meuron*, Paul, à Vevey, bat. 9, comp. 1.

*Martinoni*, Georges, à Rolle, bat. 3, comp. 3.

*Vautier*, Ernest, à Grandson, bat. 4, comp. 3.

*Maget*, Victor, à Lausanne, bat. 9, comp. 3.

— Il y aura, en décembre prochain, une grande Ste-Barbe, à Lausanne. On annonce que le comité d'organisation, constitué l'été dernier à cet effet, a appelé M. le colonel-divisionnaire Ceresole à la présidence honoraire de la fête.

Le tir sera commandé par M. le capitaine G. Rochat ; les travaux du génie seront dirigés par M. le lieutenant Guillemain.

---

**France.** — A la fin des récentes manœuvres d'automne, le général Billot a adressé aux troupes du 1<sup>er</sup> corps d'armée l'ordre du jour suivant, dont quelques remarques trouveraient leur application en dehors des manœuvres françaises :

Officiers, sous-officiers et soldats du 1<sup>er</sup> corps d'armée,

Les manœuvres d'automne sont terminées, les divers corps de

troupes ont rejoint leurs garnisons ; demain, les réservistes rentreront dans leurs foyers.

Depuis le premier jour jusqu'au dernier, j'ai partagé vos travaux et dirigé vos opérations.

J'ai cherché dans nos manœuvres à faire en toutes circonstances ce que nous aurions à faire à la guerre : je vous ai demandé les mêmes efforts.

Vous avez marché, combattu, cantonné, bivouaqué comme en campagne, et partout, malgré la longueur des marches, malgré le mauvais temps et les nuits passées aux avant-postes, j'ai remarqué votre bonne tenue, votre excellente discipline, un ordre absolu.

Chaque jour m'a permis de constater un progrès nouveau, et le 15 septembre, après seize jours de fatigues supportées avec l'entrain et la bonne humeur qui distinguent les meilleures troupes, vous vous êtes présentés à la grande revue d'Arras dans une attitude superbe.

Je vous en témoigne toute ma satisfaction.

Dans la critique qui a suivi chaque manœuvre, j'ai relevé les fautes commises et indiqué les mesures à prendre pour les rectifier.

Des ordres de détail vous feront connaître les perfectionnements à apporter à l'instruction pour éviter les erreurs signalées ; mais je tiens dès aujourd'hui à constater les résultats obtenus.

L'infanterie que j'avais trouvée très belle aux manœuvres de 1884, a fait encore d'incontestables progrès.

Les marches, bien réglées, s'effectuent dans un ordre parfait. Les cantonnements, les bivouacs, les avant-postes ne donnent lieu à aucune observation.

Les nouvelles méthodes de déploiement et de combat sont généralement bien comprises et appliquées avec intelligence. Toutefois, les réserves ont été souvent trop éloignées des soutiens, et leur entrée en action un peu tardive n'a pas toujours permis de donner à l'attaque, au moment décisif de l'assaut, la cohésion, l'élan et l'audace qui doivent aujourd'hui, comme autrefois, caractériser l'infanterie française.

La cavalerie a su prendre le contact de l'ennemi et le conserver. Elle a fait avec intelligence le service d'exploration et de sûreté.

Pendant le combat, tout en renseignant le commandement sur les diverses péripéties de l'action, elle a trouvé l'occasion de charges heureuses contre la cavalerie et l'artillerie.

Une diversion audacieuse tentée sur les derrières de l'ennemi par la brigade de cavalerie et l'artillerie à cheval a montré les résultats que l'on doit attendre de cette arme lorsqu'elle est menée avec habileté et vigueur.

L'artillerie a su par le choix judicieux de ses positions successives, par la concentration opportune de ses feux sur les points essentiels, entamer le combat, préparer et soutenir les attaques de l'infanterie, appuyer les mouvements offensifs ou la retraite.

Le 3<sup>e</sup> régiment du génie, qui a figuré l'ennemi pendant les derniers jours de manœuvres, a su mettre en état de défense les positions habilement choisies par son colonel. Si, par méprise, il a parfois trop vite abandonné des points très forts, il a généralement occupé et défendu ses positions avec intelligence et solidité. Dans

l'accomplissement d'un rôle difficile et ingrat, il a montré les qualités militaires qui distinguent une troupe d'élite.

Les services administratifs, le service de santé, le service du trésor et des postes, le service télégraphique et la prévôté ont fait preuve de zèle et de dévouement.

La tâche la plus complexe et la plus délicate incombait au service d'état-major. Chargé, sous l'autorité et la direction du commandement, des études relatives à la préparation des manœuvres et à la rédaction des ordres divers, ce service, par la nature même de ses attributions, est, après le commandement, celui qui peut faire le plus de bien par sa capacité ou de mal par son insuffisance.

Composés en proportions à peu près égales d'officiers provenant de l'ancien corps d'état-major et d'officiers brevetés des différentes armes, les états-majors du corps d'armée, des divisions, des brigades, renforcés par les élèves de l'Ecole de guerre, se sont multipliés de nuit et de jour et se sont montrés à la hauteur de leur mission.

Ils ont compris qu'une activité incessante, une abnégation absolue, un dévouement sans bornes sont indispensables pour éviter les erreurs, prévenir les oublis, réparer les omissions, renseigner en temps utile le commandement, assurer la transmission nette et précise de ses ordres et parvenir enfin à obtenir les plus puissants effets tout en ménageant les forces des troupes.

Les réservistes ont rivalisé de zèle, d'entrain et de dévouement avec leurs camarades de l'armée active, et nos patriotiques populations du Nord et du Pas-de-Calais ont fait à tous un accueil fraternel.

En résumé les manœuvres d'automne ont mis en relief les solides qualités militaires qui distinguent le 1<sup>er</sup> corps d'armée.

Je suis fier d'être à la tête de pareilles troupes et le gouvernement de la République, qui, depuis 14 ans, n'a reculé devant aucun sacrifice pour donner au pays une armée nationale, peut compter que vous serez en toutes circonstances dignes de la France et de ses destinées.

Au quartier général de Lille, le 20 septembre 1885.

*Le général commandant le 1<sup>er</sup> corps d'armée :*

BILLOT.

**Angleterre.** — *L'expédition dans le pays des Betchouanas.* — On sait qu'à la fin de l'année dernière une expédition avait été entreprise par l'Angleterre dans le pays des Betchouanas. Il s'agissait de rétablir l'ordre dans les territoires encore mal définis situés à l'ouest du Transvaal, et de régler les différends qui s'y étaient élevés au sujet de la possession des terres. Le caractère belliqueux des Boërs et l'état profondément troublé du pays rendaient la tâche particulièrement délicate. Le général Warren, qui avait été chargé de cette mission, s'en est acquitté sans coup férir. Non seulement il a réuni, d'une manière définitive aux possessions anglaises, les républiques du Stellaland et du pays de Goschen, que le Transvaal cherchait à gagner à son influence, mais il a étendu le protectorat britannique dans le pays des Bamangwatos, jusqu'au 22<sup>o</sup> de latitude sud.

Nous empruntons à la *Revue militaire de l'étranger* quelques détails sur la campagne du général Warren. Le corps expéditionnaire

comprenait en fait de troupes régulières 1 bataillon d'infanterie (1<sup>er</sup> des Royal Scots) ayant une compagnie montée, 3 escadrons du 6<sup>e</sup> dragons, 1 batterie de 4 pièces de campagne, 1 batterie de 4 mitrailleuses Gardner, 1 compagnie du génie, 1 section du bataillon des télégraphes, 1 détachement d'aérostiers, 1 compagnie du train et les services accessoires. Les forces auxiliaires se composaient de 4 corps volontaires d'infanterie montée, recrutés partie en Angleterre et partie au Cap ; 1 bataillon de pionniers (volontaires) ; 1 batterie de pièces de 7 livres (volontaires), et enfin, 3 compagnies indigènes. Le 9 décembre 1884 le général Warren prit le commandement de ces troupes dont il fallut armer, habiller, équiper et instruire la plus grande partie sur place.

Le corps expéditionnaire fut transporté en chemin de fer de Capetown jusqu'au fleuve Orange. Ce trajet, d'environ 800 kilomètres, ne put se faire que par petites fractions en raison du manque de matériel ; mais, dès que des forces suffisantes eurent été réunies sur le fleuve Orange, on commença à marcher de l'avant sans attendre la fin de la concentration. Le général Warren gagna d'abord Taungs, près de la frontière du Transwaal ; il se rendit ensuite, avec le gros de ses forces, à Vryburg, la capitale du Stellaland et à Mafeking, la capitale du chef Montsioa ; enfin, après avoir réglé les affaires du Stellaland et du pays de Goschen, il poussa jusqu'à Chochong, capitale du pays des Bamangwatos, où il arriva le 12 mai 1885, et proclama le protectorat de l'Angleterre sur le territoire. Toutes ces opérations purent se faire sans effusion du sang.

Pour assurer les communications des troupes anglaises, des postes fortifiés avec magasins et ambulances avaient été établis de 25 en 25 kilomètres dans les régions hostiles. On avait foré de nouveaux puits ou amélioré ceux qui existaient, de façon que l'eau se trouve actuellement en abondance sur un parcours où les convois étaient autrefois obligés de marcher souvent pendant 48 heures sans pouvoir abreuver les animaux. Un service postal régulier a été inauguré ; enfin la ligne télégraphique, continuée d'abord jusqu'à Mafeking, a été construite ensuite jusqu'à Molopolole, atteignant ainsi une longueur de près de 650 kilomètres.

**Egypte.** — *La chute de Khartoum.* — Le colonel Kitchener, chef du service des renseignements à l'armée anglaise du Soudan, vient de publier un rapport sur les événements qui ont précédé la prise de Khartoum. Nous en extrayons le passage suivant, d'après *l'Avenir militaire* :

Les travaux des assiégeants se rapprochant de plus en plus du front sud de la ville, Gordon tenta le 18 une sortie et fit beaucoup de mal à l'ennemi, mais sans pouvoir le déloger de ses positions. La famine devenait épouvantable : les ânes, les chiens, les chats et les rats avaient été mangés ; les troupes égyptiennes ne recevaient plus qu'une ration de *gomme* et du pain fait avec de la sciure de palmier. En dépit de tant de souffrances, Gordon arrivait à soutenir le moral de ses troupes ; il sentait que l'armée anglaise ne pouvait être loin, il la montrait aux Egyptiens, arrivant pour les délivrer, avait l'œil à tout, déployait une activité dévorante. Tous les témoignages s'accordent à déclarer que, dans cette période suprême des quinze derniers jours, il n'a pas dû dormir deux heures de suite.

Le 20 janvier, la nouvelle de l'affaire d'Abou-Klea vient jeter la consternation au camp du Madhi, qui se décida le 22, en apprenant l'arrivée des Anglais sur le Nil, à tenter l'assaut de Khartoum. Sans doute il fit d'abord écrire à Ferig-Pacha pour lui proposer de livrer la ville ou de négocier la capitulation. Ce qui paraît certain, c'est que le général égyptien fit part à Gordon de ces propositions et les appuya avec quelque chaleur, car il y eut entre eux, le 23, une scène des plus vives, et l'on assure que Gordon se laissa aller à lever la main sur son lieutenant. Toujours est-il que celui-ci sortit furieux du palais, et, dans la soirée, repoussa toutes les tentatives que firent ses collègues pour le réconcilier avec son chef. Le lendemain, il y eut conseil des notables, pour discuter les propositions du Madhi. Gordon déclara que les notables pouvaient prendre telle décision qui leur conviendrait, mais que pour son compte il ne capitulerait pas.

Le lendemain 25 était un dimanche. Gordon, très fatigué, se montra peu ce jour-là ; mais il eut des entrevues nombreuses avec plusieurs des habitants les plus influents. Sans doute, il essaya vainement de relever leur courage. Tout le monde comprenait que la fin arrivait. Le soir, la détresse était si générale qu'un grand nombre de soldats, pressés par la faim, quittèrent les ramparts pour se répandre dans la ville en quête de quelque nourriture. Cette circonstance inquiéta avec raison les habitants notables, dont un grand nombre, prenant les armes, se porta aussitôt aux avant-postes pour remplacer les soldats. La chose s'était déjà produite plusieurs fois, au cours du siège, mais jamais avec une telle unanimité.

Le lundi 26, vers trois heures et demie du matin, l'armée du Madhi se porta avec une grande vigueur à l'assaut du front sud. Ses deux objectifs principaux étaient la porte de Bouri, à l'extrémité orientale de la ligne de défense du Nil Bleu, et la porte Mesalamieh, à l'ouest sur le Nil Blanc. Le premier de ces deux points résista à l'attaque ; mais, à la porte de Mesalamieh, les madhistes, commandés par leur émir Oued-en-Nejoumi, parvinrent à franchir le fossé qu'ils avaient rempli de paille, de fagots et de matelas. Aussitôt, les défenseurs de la porte de Bouri, menacés d'être pris à revers par l'ennemi, dans l'intérieur même de l'enceinte, lâchèrent pied et la ville se trouva à la merci des Arabes. Gordon n'avait été informé ni de l'attaque ni de l'entrée de l'ennemi : une part de responsabilité pèse incontestablement, de ce chef, sur Ferig-Pacha. Mais il est juste de dire que les accusations directes de trahison portées contre cet officier sont repoussées par tous les témoins, échappés au désastre, notamment par une trentaine de soldats égyptiens arrivés à Dongola dans ces derniers temps, et par Abdallah-ben-Ismaïl, un de leurs chefs de bataillon. Il faut ajouter que le commandant du poste de Mesalamieh, Hassen-Bey-Balmasaoui, défendit plus que mollement la position, ne fit nullement avertir Gordon du danger où elle se trouvait et plus tard prit du service sous le Madhi. Mais, dans l'opinion du colonel Kitchener, la chute de Khartoum n'en a pas moins été amenée par cet assaut soudain, survenant au moment précis où la garnison, épuisée, n'était plus capable d'une résistance sérieuse.

Les Arabes se répandirent aussitôt dans la ville, massacrant tout ce qu'ils trouvaient devant eux. Comment Gordon fut-il tué ? C'est ce qui n'est pas encore parfaitement élucidé. Il paraît seule-

ment certain que ce fut près du palais, où son cadavre a été vu par plusieurs témoins. Le seul qui affirme avoir assisté à sa mort est un esclave égyptien, dont le récit se résume ainsi :

« Entendant les cris et le tumulte dans la ville, je réveillai mon maître, je sellai son âne et je le suivis dans la direction du palais : nous rencontrâmes Gordon-Pacha qui en sortait, en compagnie de Mohamed-Bey-Moustapha, d'Ibrahim-Bey-Ruchdi et d'une vingtaine de *cavasses* (gendarmes). Nous le suivîmes alors dans la direction du consulat d'Autriche. Près de l'église, nous rencontrâmes une troupe de rebelles qui débouchait sur la place. Ils tirèrent aussitôt sur notre troupe. Gordon était en tête : il tomba avec un des cavasses et les deux officiers. Le reste prit la fuite. »

Un autre témoin dit avoir vu trancher la tête de Gordon devant la la porte du palais.

Le massacre dura six heures. Plus de quatre mille victimes jonchèrent les rues. Tous les bachi-bouzoucks et les soldats de race blanche, tous les réguliers chaygai, un grand nombre d'habitants et d'esclaves furent passés par les armes. Le consul d'Autriche, M. Hansel, le consul d'Italie, M. Nicola, un médecin européen, le secrétaire de Gordon et beaucoup d'autres restèrent parmi les morts. Seules, les troupes noires furent épargnées. Vers dix heures du matin, le Mahdi envoya l'ordre d'arrêter le massacre. Les Arabes se mirent alors à piller la ville et à faire des paquets de tout ce qu'ils pouvaient emporter.

Les survivants durent se rendre à Omdurman, où on les dépouilla de tout ; les femmes furent distribuées aux Arabes et les hommes, après deux ou trois jours de surveillance, furent laissés libres de se tirer d'affaire comme ils pourraient. Ferig-Pacha, sommé de dire où se trouvait caché le trésor de Gordon, ne put naturellement pas l'indiquer, attendu que le trésor n'existait pas, et fut égorgé sur le marché d'Omdurman. La plupart des notables furent mis à la question pour le même objet. Le Mahdi avait promis à ses partisans qu'ils trouveraient d'immenses richesses à Khartoum ; aussi leur désappointement se fit-il jour sous les formes les plus brutales quand ils virent à quel mince résultat aboutissaient leurs efforts. Les Baggara, notamment, désertèrent la cause du Mahdi et sont maintenant au nombre des dissidents qui tiennent le Kordofan.

Il est malaisé d'évaluer exactement le chiffre des prisonniers blancs qui se trouvent encore aux mains des Arabes ; au moment de la chute de Khartoum, il semble que ce chiffre se composait de 42 Grecs, de 5 Grecques, de 1 juive, de 6 religieuses européennes et de 2 prêtres catholiques. Le siège a duré en tout 317 jours : jamais peut-être une place n'est tombée dans des circonstances aussi dramatiques et au moment même où elle allait être abordée par une armée de secours. Le Mahdi paraît avoir feint une grande irritation de la mort de Gordon. Le colonel Kitchener ne croit pas à la sincérité de cette indignation : Gordon aurait incontestablement été un prisonnier des plus embarrassants et sa mort impliquait à peu près sûrement la retraite immédiate des troupes anglaises.

